



LANGLADE
SOCIÉTÉ DE TIR
Nobis licet, nobis libet.



FUN SHOOT « Printemps 2021 »

Samedi 15 Mai 2021 9H – 19H

Dimanche 16 Mai 2021 9H – 12H

Résultat dimanche 16 Mai 2021 14H00

50 Cartouches – 5 Epreuves

Catégories

- Revolver
- Pistolet Visée Ouverte
- Pistolet Visée Optique

Lieu

Espace **Denis LACROIX**

Sécurité

- Ouvert à tout tireur licencié de la STL Langlade avec sa licence validée par le médecin
- Drapeau de chambre recommandé pour toutes les armes
- Déplacement d'un pas de tir à un autre : drapeau de sécurité inséré dans l'arme ou canon vers les cibles (culasse/barillet ouverte).
- Protections auditives et oculaires obligatoires pour tout le monde.
- Masque Obligatoire (retiré pendant les tirs)

Pas de restauration, prévoyez votre casse-croûte !